

## HONORAIRES DE TRANSACTIONS MAURICE GARCIN CARPENTRAS VENTOUX

Nos honoraires sont libres et fixés d'un commun accord entre les deux parties pour les fonds de commerces, pas de porte ainsi que les murs commerciaux et les terrains.

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf si une convention est précisée dans le mandat.

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0€ à 50 000€	5 000€ maximum
De 50 001€ à 100 000€	7 000€ maximum
De 100 001€ à 150 000€	8% TTC maximum
De 150 001€ à 300 000€	7% TTC maximum
De 300 001 à 500 000€	6% TTC maximum
Au-delà de 500 001€	5% TTC maximum
Garage de 0€ à 15 000€	2 000€ TTC maximum
Tarifs constructeurs	5% TTC maximum
Estimation, succession, donation	568€ TTC maximum

SASU R1 Agence Maurice Garcin, 1030 Avenue Saint Roch 84200 Carpentras, SIRET 852 994 524 00035 R.C.S Avignon, représenté par Monsieur ROUVEL Nicolas. Titulaire de la carte professionnelle n° CPI 8401 2020 000 045 178, émise le 09/05/2023, validité jusqu'au 08/05/2026, délivrée par la CCI de Vaucluse. Portant la mention « transactions sur immeubles et fonds de commerce ». Garanti(e) par la Caisse de Garantie de l'Immobilier GALIAN assurance 89 rue La Boétie – 75008 PARIS pour un montant de 120 000 €. Titulaire du compte spécial (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°00031196904 Ouvert auprès de CIC à Carpentras.